

**APRÈS LE SUCCÈS DU 29 JANVIER,
AGIR VITE ET ENCORE PLUS FORT !**

La journée de grèves et de manifestations appelée par l'ensemble des organisations syndicales a été un succès considérable. Plus de deux millions de personnes ont manifesté dans toute la France et de fortes grèves ont touché de nombreux secteurs. Salariés du privé et du public, retraités, chômeurs, jeunes, côte à côte, ont exprimé leur colère d'une situation dont ils ne sont nullement responsables, mais dont ils sont les premières victimes. Gouvernements et entreprises veulent faire payer la crise du capitalisme financier à la population alors qu'ils ont encouragé la spéculation financière nourrie par la dégradation considérable de la condition salariale.

Le plan de relance du gouvernement, censé combattre la récession, ne relancera rien. Il s'agit, pour l'essentiel, de nouveaux cadeaux au patronat qui n'auront, comme d'habitude, aucun effet sur l'emploi. Le plan d'aide aux banques, qui s'apparente à un sauvetage des banquiers, laisse la création monétaire et la stabilité financière, qui sont des biens publics, aux mains d'intérêts privés. Le gouvernement s'entête dans une logique qui laisse la loi du profit piloter la politique économique et sociale.

C'est cette situation qui est aujourd'hui refusée par la grande majorité de la population. Les déclarations du gouvernement montrent pourtant qu'il n'est pas prêt à changer de politique. Il faut donc lui imposer ce changement. Les conditions sont réunies pour appliquer d'autres solutions qui rompent avec la logique du profit en satisfaisant les besoins sociaux et en mettant en œuvre les impératifs écologiques.

Le succès de la journée du 29 janvier ne doit pas être sans lendemain. Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut s'appuyer sur son très fort succès pour amplifier une dynamique de mobilisation qui permette de gagner. Il s'agit donc d'amplifier et d'enraciner la mobilisation au plus profond du pays, et ce le plus vite possible. C'est cette perspective que mettra en avant l'Union syndicale Solidaires lors de la réunion unitaire des organisations syndicales le 2 février.

Le 29 janvier 2009